

212AC

SAINT-LAURENT 1946

L'observation des photos aériennes de l'année 1946 aux années 2000 nous permet de constater que jusqu'à tout récemment ville Saint-Laurent était un territoire défini par le parcellaire agricole, perpendiculaire à la rivière des Prairies.

Les photos aériennes de 1946, particulièrement révélatrices, nous montrent ces parcelles sillonnées par plusieurs ruisseaux, et divisées par les nombreux canaux de drainage.

Une friche arboricole, arbustive et herbacée borde ces ruisseaux et canaux. Déjà, ces friches offraient à la faune des lieux de passage et habitats sur ce territoire dont les milieux de vie sont morcelés.

SAINT-LAURENT 2017 - LES PARCELLES BLEUES

Transformées par ce projet, les axes du boulevard Cavendish et Thimens, traces du passé agricole de Ville Saint-Laurent, deviennent les Parcelles bleues. Inspiré par l'eau présente sous diverses formes sur ces anciennes parcelles agricoles, nous proposons que ces axes deviennent à la fois infrastructure verte et milieu de cohabitation de la faune et de la population. Par la mise en place d'un réseau de pratiques de gestion optimales des eaux de pluie, l'eau présente sur ces deux infrastructures vertes réduit l'effet d'îlot de chaleur et compense pour la faible canopée des quartiers adjacents. Ces deux parcelles structurent et définissent l'identité d'un corridor vert dont les autres mailles, singulières, s'insèrent dans le tissu urbain. La présence de l'eau sur le site permet la création de milieux humides favorables pour plusieurs espèces fauniques représentatives (Jérôme Dupras et autres, 2016) tel la couleuvre brune et le bruant des marais.

PARCELLES BLEUES : PRINCIPALES PROPOSITIONS

PLACE À LA FAUNE

Le réseau de PGO (Pratiques de gestion optimale des eaux de ruissèlement) proposé pour les parcelles bleues de Thimens et Cavendish sera composé de noues, bio rétention, marais filtrants mais aussi de bassins dont le niveau d'eau conservé permet la création d'habitats de milieux humides. La végétation y sera de type prairie herbacée et arbustaie. Ces milieux sont favorables aux trois espèces représentatives suivantes ; le renard roux, la couleuvre brune et le bruant des marais. La mise en place de tunnels de passage pour la faune de petite et moyenne dimension permet un déplacement nord sud de ces trois espèces. A l'échelle du détail, la proposition intègre des enrochements permettant la thermorégulation des couleuvres et des nichoirs pour les bruants des marais.

Trait d'union entre les Parcelles, le corridor forestier est-ouest propose la création d'une lisière de forêt. Cette lisière, créée au sein du parc Philippe Laheurte, aux abords de Cavendish ainsi qu'en bordure de la rue Poirier, augmente la superficie de l'habitat de deux espèces représentatives soit la salamandre cendrée et la paruline couronnée.

PLACE À LA DIVERSITÉ VÉGÉTALE

Une végétation indigène de type prairie herbacée couvre les parcelles Thimens et Cavendish. Des massifs d'arbustes entrecoupent cette grande étendue de prairie herbacée pour à la fois enrichir la diversité des habitats et ponctuer la déambulation du promeneur.

Des arbres d'espèces forestières typiques sont plantés en bordure sud et est du parc Philippe-Laheurte ainsi qu'à l'est du boisé Marcel Laurin afin de créer le corridor forestier est-ouest.

PLACE À LA POPULATION

PARCELLE CAVENDISH - PARC FAUNIQUE URBAIN

Un parcours sécuritaire, stimulant et invitant à l'appropriation relie le seuil de l'îlot Côte-vertu au seuil de l'îlot Poirier. Ce parcours permet aux citoyens de cheminer au travers de la prairie herbacée pour accéder aux principales destinations de transport en commun, commerces et services municipaux. Le parcours est ponctué d'intersections sécurisées et placettes d'arrêt. Cœur de la place citoyenne au sein des parcelles, un grand jardin communautaire est proposé dans l'îlot situé face au parc Bourbonnière. Ce parc agit à titre de connexion entre le quartier résidentiel situé à l'est du boulevard Cavendish et le jardin communautaire de la parcelle bleue. Cette intersection est actuellement très empruntée par les citoyens pour accéder aux commerces de la Place Vertu.

PARCELLE THIMENS - PARC NATURE

La parcelle Thimens offre un parcours de transit, linéaire, dont le tracé entrecoupe très peu les habitats fauniques, ici la priorité est donnée à la faune. Dans cette vaste prairie herbacée, entrecoupée de grands arbustes, le marcheur aura l'opportunité d'observer la faune et de profiter des couleurs chatoyantes et contrastes lumineux qu'offre la diversité végétale du lieu. Pour ces raisons des petits belvédères et lieux d'arrêt sont offerts aux marcheurs. La déambulation au travers des îlots des parcelles longe les noues, traverse les marais, canaux de bio rétention et bassins.